

**Arrêté**

**fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation**

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

**VU** le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

**VU** l'arrêté du 27 janvier 1997 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture ;

**VU** les résultats des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014 ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>** – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 27 janvier 1997 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

**A – Représentants de l'administration**

**Membres titulaires**

- Monsieur Bertrand MULLARTZ, adjoint au chef du service des ressources humaines (SRH),
- Monsieur Cédric MONTESINOS, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BE2FR),
- Madame Marie-José LAFONT, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures et référent du corps (MAPS),
- Madame Catherine PREVEL, adjointe au chef du bureau des établissements et des contrats (DGER),
- Madame Isabelle SARTHOU, cheffe du bureau de gestion des dotations et des compétences (DGER),
- Madame Isabelle TILLY BECKER, directrice des ressources humaines (ANSES).

**Membres suppléants**

- Monsieur Emmanuel BOUYER, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération au secrétariat général,
- Madame Aurélie TIGER, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BE2FR),
- Monsieur Patrick WEBER, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures et référent du corps (MAPS),
- Madame Catherine CETRAN, chargée de mission au bureau des établissements et des contrats (DGER),
- Madame Sylvie LARROUTIS, chargée de mission au bureau de gestion des dotations et des compétences (DGER),
- Madame Séverine DUPETY, adjointe à la directrice des ressources humaines (ANSES).

## **B - Représentants du personnel**

### **Membres titulaires**

- Madame Nathalie BOULIER MONTHEAN	Technicien de classe exceptionnelle	FO
- Madame Catherine VIVET	Technicien de classe exceptionnelle	FSU
- Madame Catherine SCHAEFFER	Technicien de classe supérieure	CFDT
- Monsieur Régis CHARPENTIER	Technicien de classe supérieure	FSU
- Madame Nadine MOREAU	Technicien de classe normale	CGT
- Monsieur Xavier WEPFER	Technicien de classe normale	UNSA

### **Membres suppléants**

- Madame Valérie GERARD	Technicien de classe exceptionnelle	FO
- Madame Hélène BACQUE	Technicien de classe exceptionnelle	FSU
- Monsieur Gérard RICHARD	Technicien de classe supérieure	CFDT
- Monsieur Sébastien DEVALLE	Technicien de classe supérieure	FSU
- Madame Laurette WESTRICH	Technicien de classe normale	CGT
- Monsieur Yoann CRONNIER	Technicien de classe normale	UNSA

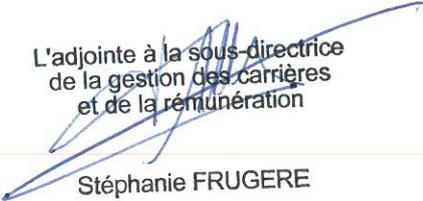
**Article 2** – L'arrêté du 26 octobre 2016 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

**Article 3** – Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait, le **18 MAI 2017**

Pour le ministre, et par délégation,

L'adjointe à la sous-directrice  
de la gestion des carrières  
et de la rémunération

  
Stéphanie FRUGERE